

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>En exercice</i> : 15	<i>votants</i> : 13	<i>Pour</i> : 13	<i>Abstention</i> : 0	<i>Contre</i> : 0
-------------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille dix-huit, le 09 octobre 2018 à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC, Date de la convocation du Conseil Municipal le 02 octobre 2018.

**PRESENTS :**

ABBES Jean Gérard	<i>Absent</i>	JULIEN Monique	<b>Présente</b>	MOUTIER Chantal	<b>Présente</b>
BAZINET Bernard	<b>Présent</b>	LEONARD Roger	<b>Présent</b>	PELLEVOISIN Joël	<b>Présent</b>
BARTEAU Etienne	<b>Présent</b>	MALLEMANCHE Valérie	<b>Présente</b>	PEYRAZAT Pierre	<b>Présent</b>
CHABOT-LALAY Patricia	<i>Absente</i>	MARENDA Yoann	<b>Présent</b>	PIALHOUX Laurent	<b>Présent</b>
GRASSET Marie- Madeleine	<b>Présente</b>	METIFEU Francis	<b>Présent</b>	ROUMAT Gérard	<b>Présent</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

**ABSENTS :** M. Jean-Gérard ABBES, Patricia CHABOT-LALAY

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Etienne BARTEAU

**2018-45 ZAE « Le Grand Moulin » à VARAIGNES - Transfert de gestion de la Commune de Varaignes à la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais**

**Le Conseil Municipal,**

Vu la Loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au transfert de compétence en matière de ZAE,

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence en matière de Développement Economique,

Considérant que par délibération n° CC-DEL-2018-113 du 03 octobre 2018 le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la classification de la ZAE « Le Grand Moulin » en zone d'activité économique, les conditions financières et patrimoniales du transfert de sa gestion à la Communauté de Communes,

Considérant que les Communes membres de la Communauté de Communes doivent se prononcer sur ce transfert dans un délai de trois mois à compter de la notification au Maire de la délibération du Conseil Communautaire,

**Entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

Déposé à la-Préfecture le :

Commune d'Augignac

Affichage le

Page 1 sur 2

AR PREFECTURE

024-212400162-20181009-2018\_45-DE  
Regu le 24/10/2018

- Approuve la classification en zone d'activité économique au sens de la loi NOTRe de la ZAE « Le Grand Moulin » à Varaignes,
- Approuve le transfert de la gestion de cette zone d'activité à la Communauté de Communes,
- Prend acte des conditions financières afférentes à ce transfert,
- Décide de transmettre copie de la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais.

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
M. Pierre PEYRAZAT



Pour copie conforme en Mairie, le 15 octobre 2018  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la-Préfecture le :  
Commune d'Augignac  
Affichage le  
Page 2 sur 2

AR PREFECTURE
024-212400162-20181009-2018_45-DE
Regu le 24/10/2018